

REGIMENT DE MARCHE DU TCHAD



DOSSIER DE PRESSE KOUFRA 2021

Du 13 au 20 juin 2021

Le régiment de marche du Tchad

Lieu d'implantation : Meyenheim (Haut-Rhin)

Effectif total de l'unité : 1200

Date de création : 1943

Devise : « Le Régiment du Serment »

Historique : le régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad, premier régiment rallié à la France libre en 1940, donne naissance au régiment de marche du Tchad à la création de la 2^e division blindée. Il débarque en Normandie en 1944, libère Alençon, Paris puis Strasbourg, respectant ainsi le serment prononcé par le général Leclerc en 1941 à Koufra. Le régiment achève son épopée le 4 mai 1945 à Berchtesgaden.

Subordination : 2^e Brigade Blindée, Illkirch (Bas-Rhin)

Missions : Régiment d'infanterie de l'arme des Troupes de marine, le RMT constitue une unité hautement opérationnelle, apte à tous les types d'engagement, du combat de haute intensité contre des forces blindées jusqu'à des opérations de maintien de la paix. Sa mission principale est le combat débarqué à partir du VBCI, véhicule blindé de combat de l'infanterie, alliant mobilité, protection et puissance de feu. Depuis sa professionnalisation en 1997, le régiment de marche du Tchad a participé à l'ensemble des opérations de l'armée de Terre : Kosovo, Bosnie, Macédoine, Afghanistan, Tchad, Côte d'Ivoire, Liban, Mali, Centrafrique, Irak, Burkina Faso, Gabon, Sénégal, Djibouti.

Autorité commandant le régiment : colonel Renaud MERLIN

Infos complémentaires :

- Les soldats du RMT sont appelés les « Marsouins de Leclerc ». Le terme de marsouin, un petit cétacé, s'applique aux soldats de l'infanterie de marine, historiquement déployés sur les bateaux à la naissance des compagnies de la mer créées par Richelieu en 1622.
- Héritier du régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad, le RMT reprend dans sa tenue de tradition la ceinture de flanelle rouge portée par les unités de tirailleurs d'Afrique.



d'UTAH BEACH à MEYENHEIM, 1500 km

Le 2 mars 1941, à l'issue de la cérémonie de levée des couleurs, le colonel Leclerc, alors chef de corps du régiment de tirailleurs sénégalais, s'est adressé à ses hommes dans la cour du fort de Koufra et a conclu ses propos en prononçant cette phrase : « *Jurez de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs flotteront sur la cathédrale de Strasbourg* ».

La prise de Koufra, relayée par la radio de Londres le lendemain, sera perçue par la communauté internationale et le général de Gaulle s'empressera de témoigner à Leclerc son soutien et son espoir dans une résistance en provenance de l'outre-mer. La 2^e division blindée constituée en 1943 et dirigée par le général Leclerc pour repousser l'ennemi allemand du territoire français, débarque le 1^{er} août 1944 sur la plage d'Utah Beach, à Saint-Martin-de-Varreville, dans le Cotentin.

80 années plus tard, le régiment de marche du Tchad, le régiment du Serment, souhaite revenir sur les pas de ses anciens. Un premier pied sur le sable normand, avec une cérémonie le 13 juin, marquera le point de départ d'un relais pédestre de près de 1 500 km par binôme. Les marsouins de Leclerc, du soldat au colonel, suivront un itinéraire s'inspirant de celui emprunté par les trois bataillons du RMT, en passant par une majorité de villes et de sites des plus grandes batailles, d'Utah-Beach jusqu'à Strasbourg, puis enfin rejoindront Meyenheim le 20 juin. C'est un honneur pour chacun d'entre eux de participer dans l'effort à la commémoration du serment de Koufra, cher au régiment.

« Le RMT est l'héritier des traditions du RTST aussi, nous avons organisé ce parcours mémoriel pour célébrer dignement les 80 ans du serment de Koufra. Un relai de 1 500 km qui renforcera la cohésion du régiment et les liens avec son histoire. Chaque binôme parcourra 10 km en partant de Saint-Martin-de-Varreville jusqu'à Strasbourg, en passant par des étapes clés où seront organisées des cérémonies commémoratives, telles que Saint-Martin-de-Varreville, Alençon, notre ville marraine Issy-les-Moulineaux, Paris, Andelot-Blancheville, Baccarat et bien sûr Strasbourg. Nous courrons pour nos anciens tombés, mais aussi tous les hommes et femmes blessés au combat parce qu'il est de notre devoir de célébrer et d'entretenir leur mémoire. Les 3 000 kilomètres parcourus, du fait que ce soit un relais en binôme, nous permettrons aussi de participer au compteur kilométrique lancé pour la journée nationale des blessés de l'armée de terre » - Chef de bataillon Maxime, officier supérieur adjoint du régiment de marche du Tchad.



REGIMENT DE MARCHE DU TCHAD



Le régiment du Serment

Sous-lieutenant Maud – officier de communication

Quartier colonel Dio

BP20052

68890 MEYENHEIM

03 69 21 24 49 – 06 68 59 73 27
